



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais

5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

✉ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

Compte-rendu de la CAPL n°1 (inspecteurs) recours en révision de l'évaluation professionnelle 2021

La CAP Locale n°1 des inspecteurs s'est tenue dans les locaux du CDFiP d'Arras le mardi 20 septembre 2022 à 9h30 sous la présidence de Monsieur GIRAULT.

L'étude de trois recours était à l'ordre du jour.

Pour mémoire, sur 1286 évaluations dont 204 inspecteurs, 21 agents (tous grades confondus) avaient déposé un recours préalable devant l'autorité hiérarchique, dont 3 en catégorie A.

Les inspecteurs ont tous choisi de poursuivre la demande de la révision de leur évaluation professionnelle devant la CAP locale ; n'ayant pas obtenu satisfaction totale lors de la saisine de l'autorité hiérarchique.

À l'issue des débats, la Direction est revenue sur chacun des trois dossiers.

Le premier recours a conduit à l'annulation du CREP de l'agent au motif que celui-ci déchargé à 100 % au titre d'une activité syndicale n'avait pas exercé dans son service d'affectation en 2021.

F.O.-DGFIP 62 a approuvé cette proposition de l'administration qui l'a été à l'unanimité.

Le deuxième recours a obtenu partiellement satisfaction sur l'appréciation générale.

Vos élus F.O.-DGFIP 62 ont voté pour la nouvelle réécriture de l'appréciation générale qui pénalise moins l'agent.

Concernant le troisième dossier, **vos élus F.O.-DGFIP 62 ont voté pour la demande de l'agent tandis que l'administration s'y est opposée en maintenant les résultats professionnels, les acquis de l'expérience professionnelle et le tableau synoptique. Seule l'appréciation générale a été légèrement modifiée par la Direction.**

F.O.-DGFIP 62 rappelle son attachement à un dialogue social de qualité qui démontre toute l'utilité des CAP et regrette que ces trois dossiers n'aient pu obtenir pleinement satisfaction.

**Les élus FO-DGFIP en CAPL n°1 :
Michaël MILLOT, Gautier LEDOUX,
Anne WILBAL et Nicolas WANIN**